



# PRANGINS

I N F O

© Patrimoine Suisse - Pierre Marmy



*Au fond la maison de Commune, bâtiment qui abrite les bureaux de l'Administration communale*



**Alice Durnat-Levi**  
Municipale

## Les pieds sur terre et la tête dans les étoiles

C'est ainsi que je conçois ma mission d'élue au sein de la Municipalité. Les doses d'idéalisme et de pragmatisme doivent être mêlées à bon escient en sachant ménager et quelquefois bousculer, en s'adaptant aux circonstances, aux ressources à disposition, tout en œuvrant inlassablement pour les changer dans le sens désiré.

En cette première année de législature, l'Administration communale a vaillamment fait face à de nombreux changements provoqués notamment par le souhait de la Municipalité de moderniser son système d'information afin d'accélérer la transition numérique. Elle traverse ainsi un changement profond, invisible de l'extérieur mais sismique, qui secoue ses entrailles, car au-delà de la gestion de ses documents ou de ses systèmes informatiques, elle change non seulement un grand nombre de procédures de travail mais également ses outils et appareils. Elle est sur tous les fronts.

Pendant ce temps, les citoyens ne restent pas inactifs : certains se mobilisaient pour ou contre le référendum sur l'augmentation de l'impôt, ou s'activent pour lutter contre la crise climatique et de la biodiversité, ou encore se dédient à l'action en faveur des familles ukrainiennes hébergées à Prangins. Mais la pandémie a aussi accumulé beaucoup d'exaspération dont certains collaborateurs de l'Administration communale deviennent les réceptacles, comme par exemple lorsqu'il s'agit des demandes de subventions climat en attente.

Nous vivons des temps incertains. Les périodes de crises font ressortir le bon et le mauvais. Ce qui devrait être l'âge de l'insouciance est devenu celui de l'anxiété pour beaucoup d'adolescents et de jeunes. C'est avec optimisme que j'espère que tous et toutes puissent s'épanouir au sein de la collectivité et qu'en tant qu'élue, je cherche la manière la plus efficiente, rapide et néanmoins économe d'y parvenir.

# La nouvelle Municipalité s'est mise au travail rapidement!

Dans le dernier Prangins Info, la Municipalité vous a présenté son programme de législature 2021-2026. Pour mettre sur pied ce programme de législature et l'ensemble des projets planifiés pour notre commune et ses habitants, la Municipalité agit sur deux fronts.

D'une part, la Municipalité établit chaque année à l'automne un budget annuel de fonctionnement de la commune. Elle y introduit les charges obligatoires mais opère également à des choix politiques en y faisant figurer les charges qui financent les prestations communales qu'elle souhaite maintenir ou développer. Dans le budget annuel 2022, il s'agit par exemple des charges pour le bus urbain et le bus régional, pour l'accueil parascolaire, pour le soutien aux sociétés locales, pour le fonctionnement de l'octroi des subventions climat, pour mener une étude pour établir un plan lumière, pour mener une étude de mobilité pour améliorer l'agrément et la sécurité des déplacements en mode doux, etc. Le budget est sous le contrôle du Conseil communal qui l'approuve chaque année en décembre.

D'autre part, la Municipalité planifie, élabore puis propose des projets, le plus souvent d'investissement mais également de réajustements, qu'elle présente sous forme de préavis au Conseil communal.

Ces projets sont ceux qui figurent sur la liste des projets/préavis prioritaires et chiffrés par l'Exécutif en 2021. Cette liste, qui accompagne le programme de législature de la Municipalité pour 2021-2026, vous a été présentée dans le dernier Prangins Info (poursuite des projets de crèche et de passerelle mobilité douce Nyon-Prangins, assainissement énergétique de bâtiments communaux, etc.).

La Municipalité dépose ses préavis sur le bureau du Conseil communal 8 fois par année selon un calendrier établi par la Municipalité pour l'ensemble de la législature. Le Conseil communal peut ensuite soit adopter, soit amender soit refuser les projets qui lui sont proposés.

Dans cette première année de législature, selon son planning, et en suivant les projets/préavis prévus en 2021/2022 sur la liste des projets/préavis prioritaires pour la législature 2021-2026, la Municipalité a déposé 20 préavis municipaux au Conseil communal. Retrouvez tous ces éléments sur Autorités/Préavis municipaux.



## Préavis municipaux déposés entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2022

- No. 1/21** Demandes d'autorisations générales
- No. 2/21** Retiré
- No. 3/21** Arrêté d'imposition pour l'année 2022
- No. 4/21** Taux d'activité et indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026
- No. 5/21** Révision du Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux
- No. 6/21** Règlement concernant l'usage du domaine public
- No. 7/21** Budget communal 2022
- No. 8/21** Plafond d'endettement et plafond de risques pour cautionnement
- No. 9/22** Demande de crédit de CHF 180'000.- TTC pour la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) sur l'ensemble du territoire pranginois
- No. 10/22** Demande de crédit de CHF 93'000.- TTC pour le remplacement partiel du columbarium
- No. 11/22** Demande d'un crédit de fonctionnement pour l'exploitation d'un centre d'animation de CHF 58'000.- pour le 2ème semestre 2022 et de CHF 121'000.- à porter annuellement au budget dès 2023

- No. 12/22** Demande d'un crédit de CHF 50'400.- TTC pour le remplacement d'un véhicule de transport et d'entretien à l'usage du service Travaux publics, déchets, voirie et espaces verts en conformité du plan de renouvellement des véhicules
- No. 13/22** Rapport de gestion 2021
- No. 14/22** Choix du raccordement des eaux usées de Prangins en direction de la Station d'épuration de l'ASSE, à Nyon et demande de crédit d'étude de CHF 121'000.- TTC pour les travaux de raccordement et la constitution de collecteurs
- No. 15/22** Comptes 2022
- No. 16/22** Modification du règlement du Conseil communal
- No. 17/22** Port: travaux de dragage et entretien des digues
- No. 20/22** Révision du règlement sur la taxe régionale de séjour

## Rapport préavis déposés entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2022

- No. 18/22** Réponse au postulat de Monsieur le conseiller communal Daniel Bujard « Prangins: une véritable politique culturelle »
- No. 19/22** Réponse de Madame la conseillère communale Joanna Baird « Pour une véritable gestion des déchets: transparente, pragmatique et préservatrice de ressources »

# Le rapport de gestion 2021 : une source d'information !

Chaque année, la Municipalité rend compte de ses activités dans un rapport de gestion soumis au Conseil communal qui résume les activités. Celui-ci est accompagné des comptes de l'année précédente. Ces documents sont présentés par l'Exécutif sous forme de préavis municipaux déposés sur le bureau du Conseil au mois de juin. Le rapport annuel de gestion pour 2021

est un document dans lequel tous les services de l'Administration communale décrivent leurs activités de l'année. Si vous souhaitez en savoir plus sur notre commune.....n'hésitez pas à en prendre connaissance !



# Eté 2021 : les festivités à nouveau au rendez-vous!

Durant l'été 2021, les célébrations du 1er août ainsi que la traditionnelle fête au Village ont enfin à nouveau pu avoir lieu. Les membres de l'Union des sociétés locales (USL), avec l'appui de la Commune, organisent chaque année la fête nationale qui a lieu aux Abériaux ainsi que la fête au village. Ces citoyens s'investissent sans compter de manière bénévole. Merci à eux et au Président de l'USL, Monsieur Olivier Monge. Gageons que nous aurons le plaisir de retrouver ce moment d'échange et de partage avec vous tous en août 2022 et le 1er samedi du mois de septembre 2022!



## 1er Août 2021 aux Abériaux

De Gauche à droite : S.I. Golay (Pasteure), G. Bachmann (Présidente Conseil communal) J.M. Bettems (Municipal), J. de Wolff (Municipal), D.E. Christin (Syndique), A.Durngat-Levi (Municipale), O. Monge (Président USL), O. Feller (Conseiller National), I. Diakoff (Municipal)



Retrouvez le discours prononcé par Mme la Syndique Dominique-Ella CHRISTIN à l'occasion de la fête nationale 2021 aux Abériaux sous :

# STOP aux incivilités! J'aime ma commune, je la respecte!

Police Nyon Région lance un appel à la vigilance concernant les incivilités sur la commune de Prangins. Le sentiment de sécurité sur son lieu de résidence atteste d'un bien-vivre que toutes et tous peuvent légitimement souhaiter.

Vous pouvez contribuer à la vie agréable de votre commune en faisant part de tout fait ou comportement suspect à votre Police, en composant immédiatement le : 022 799 17 17 ou le 117

Adopter les bons réflexes c'est :  
• Observer • Evaluer • Signaler



La Place, 1197 Prangins – Place du Château 10, 1260 Nyon (24/24 - 7/7)  
www.police-nyon-region.ch



## Fête au village 2021

De gauche à droite : I. Diakoff (Municipal), A. Durngat-Levi (Municipal), J.de Wolff (Municipal), J.M. Bettems (Municipal), D.E. Christin (Syndique), G. Bachmann (Présidente du Conseil communal)

## Référendum relatif à l'arrêté d'imposition 2022: Refus clair de l'augmentation de 55% à 58%

■ La Municipalité a pris acte avec regret du résultat du référendum tout en se réjouissant du débat démocratique qu'il a suscité et en soulignant le signal clair envoyé par la population. Le débat a notamment permis de mettre en lumière la part importante des recettes communales qui se volatilise pour financer les dépenses sociales décidées par le Canton.

La Municipalité a pris acte que la population pranginoise a souhaité le maintien du taux d'impôt communal à 55% à une très large majorité de près de 80%. Elle remercie le comité de défense de la décision du conseil communal ainsi que le comité référendaire pour les débats démocratiques qui se sont tenus dans le cadre de ce référendum et souligne avec satisfaction le taux de participation à cette votation communale de près de 50%.

Dans le respect et à la lumière de la décision prise par les pranginois pour l'arrêté d'imposition 2022, la Municipalité ne proposera pas d'augmentation du taux d'imposition communal pour l'arrêté 2023 (décision que l'Exécutif devra prendre formellement en août 2022) et pour le reste de la législature.

Pour rappel la proposition de la Municipalité d'augmenter le taux d'impôt communal se fondait sur la situation financière de la commune qui s'explique par la part importante des recettes communales (plus de 20 points d'impôts communaux) qui se volatilise chaque année pour financer les dépenses sociales décidées par le Canton (facture sociale aussi appelée péréquation indirecte ou participation à la cohésion sociale). En effet, les charges du ménage communal hors facture sociale sont maîtrisées et sont par ailleurs sous le contrôle du Conseil communal.

La Municipalité considère donc que le résultat de ce référendum est un signal fort envoyé au Canton. Selon l'adage «qui commande paie», il s'agit que le Canton reprenne à sa charge l'entier de la facture sociale, ce qui est l'aspiration fondamentale de l'initiative «SOS communes» qui a abouti en juin 2021.

Une fois les résultats du référendum connus, pour clore un débat démocratique de qualité, quelques membres du Comité de défense de la décision du conseil communal (CdCC) ainsi que du comité référendaire (CR), accompagnés par des membres de la Municipalité, sont allés boire un verre ensemble.



De gauche à droite: B. Cartier (CdCC), A. Durgnat-Levi (Municipale), N. Aeschimann (CdCC), D.E. Christin (Syndique), J. Auberson (CR), F. Krull (CR), J.de Wolff (Municipal), P. Dorenbos (CdCC)

## Subventions communales 2022 en faveur du climat: le fonds est épuisé!

Dans le cadre de sa démarche globale en faveur du climat, la Commune s'engage à diminuer les émissions de CO2 sur l'ensemble de son territoire. Les actions de sa politique climatique sont le plus souvent liées aux projets communaux sur lesquels la Municipalité a une influence directe. Elles concernent toutefois également les projets privés, la Commune incitant les citoyens à adopter des démarches en faveur du climat par le biais de subventions communales liées au Fonds Efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables.

Malheureusement les subventions sont victimes de leur succès: les montants dans le fonds alimentés par la taxe sur l'électricité sont épuisés. Il faut aller de l'avant avec vos travaux et vos achats sans subvention jusqu'à réouverture du fonds en janvier prochain. Une réflexion est en cours sur les modalités et le financement de ces incitations.

## Le nombre de dossiers à traiter pour la procédure de naturalisations a augmenté!

La pandémie ayant ralenti la procédure de naturalisation, le nombre de dossiers à traiter a continué à augmenter en début 2022. Depuis le début de l'année, treize personnes ont obtenu leur naturalisation. Quatorze autres personnes, dont des mineurs accompagnés de leurs parents, ont été auditionnées depuis le 1er janvier par la commission des naturalisations. Toutes les personnes auditionnées ont obtenu un avis favorable de la Municipalité.

Ce moment des auditions est très apprécié aussi bien par les membres de la commission que par les requérants à la naturalisation, malgré l'anxiété de certains en début de séance. Il permet un échange informel, de faire connaissance de part et d'autre: les autorités rencontrent les futurs bourgeois et bourgeois, et le candidat a également l'occasion de poser des questions aux autorités.

## Une participation citoyenne à la mise sur pied d'un plan lumière

La Municipalité a lancé en mai des études destinées à l'élaboration d'un Plan lumière. Cet outil stratégique permettra de fixer les lignes directrices pour la mise en lumière de Prangins et offrira à la population une ambiance nocturne chaleureuse, tout en répondant aux défis environnementaux tels que la pol-

lution lumineuse. C'est le bureau Radiance 35, spécialisé dans l'Urbanisme nocturne, qui accompagne la Municipalité dans cette démarche. Une marche exploratoire nocturne et un atelier participatif ont eu lieu les 1er et 2 juin 2022.



Les membres du bureau Radiance 35, du service de l'Urbanisme, de la Municipalité (D.E. Christin, Syndique, et J.M. Bettems, Municipal) ainsi que des Pranginois lors des rencontres pour le plan lumière.

## Migration informatique

Sur la base du préavis 61/2020, un nouveau logiciel ERP (Entreprise Ressources Planning) a été adjudgé à la société Prime Technologies. Ainsi, les préparations et travaux de la migration dans les services de l'Administration communale ont eu lieu en fin 2021 et en 2022.

En parallèle, une analyse du parc informatique ainsi que des besoins des près de 40 utilisateurs a été conduite en 2021 avec le concours de la société Network Corner. Cette dernière a été sélectionnée en remplacement d'Infolog sur un processus de gré à gré et est maintenant le nouveau gestionnaire de parc et hébergeur depuis fin mars 2022 qui a notamment intégré les résultats d'un audit au sujet de la sécurité informatique.

## Révision du PACom: 1<sup>er</sup> atelier ouvert à la population le 24 septembre 2022

Les études pour la révision du Plan d'affectation communal (PACom – nouvelle dénomination du plan général d'affectation ou PGA) démarrent au pied levé. Cet outil, qui détermine l'affectation du sol sur l'ensemble du territoire communal et le règlement sur les constructions, se conçoit en conformité au droit cantonal et fédéral. L'actuel PGA, qui date de 1983, ne permet plus de répondre aux défis de transformation de notre patrimoine bâti et paysager. Le 1<sup>er</sup> atelier participatif organisé dans le cadre de la révision aura lieu le 24 septembre prochain: venez nombreux!

## La revalorisation de la place du village provisoirement mis en attente

La Municipalité a décidé de retirer le préavis de crédit d'études pour le projet de requalification de la Place du Village qui avait été déposé en 2021. La Municipalité souhaite attendre la mise en oeuvre d'une stratégie communale pour la planification des itinéraires cycles et piétons qui aura peut-être un impact sur le projet.



La place du village actuelle et celle projeté par la Municipalité dans le cadre du projet déposé en 2021



## Le Défi Climat est lancé

La Commune de Prangins, est labellisée Cité de l'énergie depuis 2015. Il a été mis en évidence qu'un fort potentiel pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050 se trouve auprès des citoyens (habitat, énergies renouvelables, comportement de transport et de consommation), notamment pour les communes qui, comme la nôtre, comportent une forte proportion de propriétaires.

Aussi un projet de « défi climat » a été conçu et approuvé par le Conseil communal, lors de la précédente législature (2019). Sa mise en oeuvre a été retardée par la pandémie de Covid 19, et le temps est venu pour sa réalisation. Il s'agit de créer une dyna-

mique positive et de passage à l'acte, avec l'aide d'un expert en bilan carbone pour accéder progressivement à un mode de vie plus sobre en CO<sub>2</sub>. Le lancement du défi climat a eu lieu avec une première séance d'information le 8 juin, comme annoncé dans le tout-ménage distribué à toute la population au mois de mai. La période d'inscriptions au défi dure tout l'été. Si vous n'avez pas pu venir à la séance du 8 juin, vous pouvez vous inscrire et réserver votre séance personnalisée, qui aura lieu en août ou en septembre (25 minutes par participant/famille participante). Toutes les informations se trouvent sur le site de la commune. Jeunes et moins jeunes, familles, propriétaires ou locataires, rejoignez-nous dans cette action collective.



Les membres du bureau Quantis, du service de l'Environnement, de la Municipalité (Alice Durnat-Levi, Municipale) ainsi que des pranginois lors du lancement du défi climat citoyen.



© Michel Perret

## Centre d'animation de Prangins, dit LE CAP

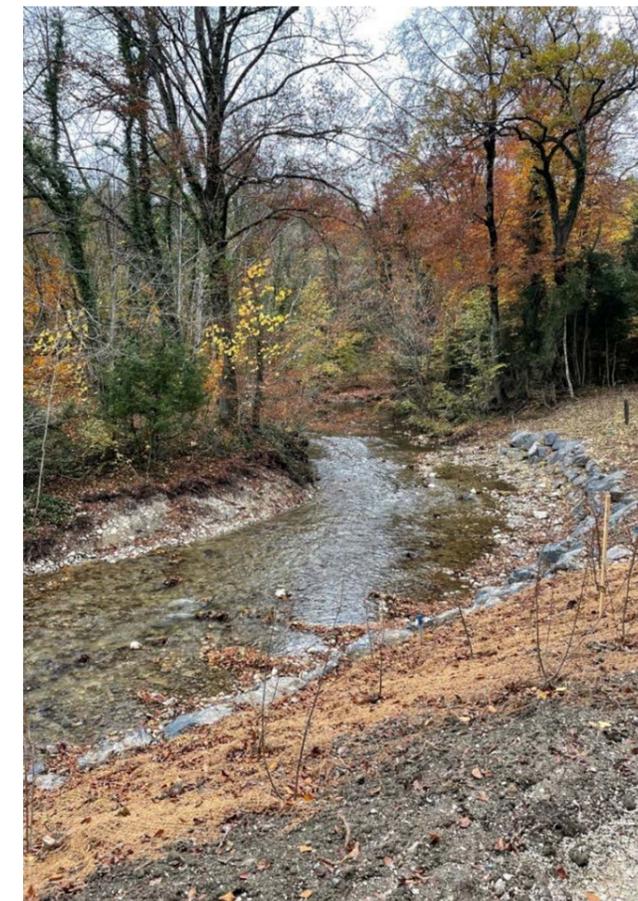
Le 15 juin, le Conseil communal s'est prononcé en faveur du Centre d'animation de Prangins mis en place et actif depuis octobre 2021 (Le CAP). Ce centre, destiné aux jeunes de la Commune fréquentant l'école secondaire à Nyon, se veut un lieu de réunion, de partage et de créativité au sein même de la Commune. Son objectif : proposer des activités en relation avec leurs intérêts, favoriser l'intégration dans la vie communautaire de nos futurs citoyens, offrir une écoute active à ces adolescents, adultes et citoyens en devenir. Ce n'est toutefois pas un blanc-seing : un bilan sera tiré à fin 2024 pour décider si et comment il continuera ses activités.



© Michel Perret

## Des mesures de renaturation du cours d'eau de la Promenthouse en vue!

L'étude de faisabilité pour la renaturation du cours d'eau de la Promenthouse entre la Route Suisse et son embouchure constitue une première étape pour une éventuelle renaturation de cette rivière qui est l'une des plus importantes de la Côte et qui se situe en zone protégée. Deux autres projets d'études de faisabilité se poursuivent également, entre l'autoroute et la RC1 via la Serine et la Promenthouse, en collaboration avec les communes avoisinantes concernées et le Canton.



## Une première cabane à livre a votre disposition

Avec l'arrivée des beaux jours, une cabane à livres a vu le jour sous l'abri du Vieux-Pressoir. La commission sociale passe régulièrement pour s'assurer que la cabane reste propre et que les livres déposés soient en bon état. Cet endroit est un lieu d'échange : n'hésitez pas à partager vos coups de cœur littéraires avec vos concitoyens pranginois-es.



## Revalorisation de la route du Lac: le projet avance!

Le projet de requalification patrimoniale et paysagère de la Route du Lac, en localité, a été soumis à l'enquête publique au mois d'Avril. Ce projet d'envergure, qui fait l'objet d'un soutien cantonal et fédéral, vise à offrir un itinéraire sécurisé pour les cycles et les piétons sur ce tronçon historique de la route cantonale. Le démarrage des travaux est planifié au printemps 2023, en coordination avec la Ville de Nyon.

## Avec la mise à l'enquête du futur bâtiment pour une crèche, le projet avance à grands pas!

La Municipalité a mis à l'enquête la construction de la nouvelle crèche. Le bâtiment comprendra 44 places pour la crèche et 60 places pour le restaurant scolaire qui devrait accueillir les 4-8 ans. Pour rappel c'est l'étude du bureau Philippe Le Roy architectes Sàrl qui a été retenue pour le projet «Trois petits cochons» qui privilégiait notamment des matériaux suisses et durables, tels que du bois, de la paille et des enduits de terre. Ce projet reflète ainsi par son architecture l'ambiance accueillante et plaisante que la Municipalité souhaite offrir à ses futurs hôtes.



## Prangins baroque: un rendez-vous incontournable

Fruit d'une collaboration étroite entre la Commune de Prangins et l'Association Prangins Baroque, le festival Prangins Baroque est de retour pour cette troisième édition placée sous le signe de la musique instrumentale et vocale du baroque italien. Des artistes internationaux y sont attendus pour proposer une série de concerts et spectacles. En parallèle, d'autres activités ponctueront ces journées festives: ateliers d'initiation à la danse baroque et à la musique instrumentale. Un rendez-vous culturel qui s'annonce désormais incontournable.



© Patrimoine Suisse - Pierre Marmy

## Arrêt des sonneries des cloches après 23 heures

Fin 2021, la Municipalité a reçu une pétition qui demandait que l'on diminue ou arrête le son des cloches du Temple entre 22h00 et 7h00 du matin. Cette demande était formulée par des citoyens qui habitent principalement au centre du village, notamment dans les nouveaux locatifs situés rue de Carroz. Le sommeil de ces pranginois était perturbé par le volume sonore des cloches dont le bruit les réveillait la nuit. Pour rappel, les cloches pranginoises sonnent traditionnellement 2 fois en début de chaque heure et tous les quarts d'heure. Après analyse, la Municipalité a décidé d'apporter une réponse positive à cette pétition. Pour ce faire, l'Exécutif a fait installer un dispositif, à la fois électronique et mécanique, qui permet d'arrêter les sonneries la nuit. La Municipalité a ensuite opté pour les horaires suivants: les cloches sonnent une dernière fois à 23 heures puis reprennent à 7 heures, hormis à l'occasion de fêtes religieuses, comme la Messe de minuit, où celles-ci seraient tout de même carillonnées. Cette décision a été annoncée au Conseil communal en mars de cette année. Elle a depuis fait couler beaucoup d'encre car nombre de pranginois sont très attachés aux traditionnelles sonneries des cloches.

Ateliers & Concerts  
Musique instrumentale et vocale du baroque italien

**PRANGINS BAROQUE**  
4 - 11 SEPTEMBRE 2022  
pranginsbaroque.ch

la Mobilière FONDATION GOBLLET Denogent

## Plusieurs événements de sensibilisation à la déchèterie!

La Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) a organisé en collaboration avec la Commune de Prangins, une journée de sensibilisation à la déchèterie intercommunale de Prangins - Duillier la journée du samedi 21 mai dernier. La manifestation, organisée autour de la déchèterie, s'est inscrite dans une démarche visant à encourager la population à entreprendre des actions simples en faveur de l'environnement. Au programme: deux activités ludiques y ont été proposées pour qu'enfants et adultes puissent développer les bonnes pratiques de gestion des déchets, que ce soit à la maison, au travail ou à l'extérieur et ainsi optimiser le circuit des déchets de la Commune.

Par ailleurs, la Commune a accueilli en mai de cette année quatre classes de Duillier et Coinsins pour une visite guidée de notre déchèterie. Les écoliers ont effectué une visite complète du site et reçu des explications, des commentaires et parfois des anecdotes sur chaque point de collecte. A la suite de la présentation, une série de sacs contenant divers déchets ont été répartis entre petits groupes d'écoliers afin qu'ils en répartissent dans les bons endroits de collecte. L'exercice s'est révélé très attractif et rapidement conduit par des jeunes très motivés.

Un verre de jus de pomme quelques friandises ont agrémenté et clôturé ce très constructif temps de visite et d'échange. Les enseignantes accompagnantes ont manifesté toute leur satisfaction relative à cette visite et ont affirmé avoir elles-mêmes appris bien des choses! Elles auront encore le loisir de découvrir en classe, notre vidéo «Gestion des déchets» accessible sur le site de la Commune. Elles pourront ainsi prolonger cette immersion dans le monde en forte évolution du traitement des déchets. Gageons que plusieurs de ces écoliers retiendront les bonnes pratiques et seront pleins de motivation pour partager leurs nouvelles connaissances du domaine à chacun de leur passage à la déchèterie



© Michel Perret



## Accueil de familles ukrainiennes à Prangins

A l'heure d'écrire ces lignes, 16 familles ukrainiennes ont trouvé des familles d'accueil à Prangins et y attendent aussi bien que possible la tournure que prendra leur destin. Quand rentreront-elles, quand leur situation se stabilisera-t-elle dans un sens ou dans l'autre? En attendant, les enfants ont été scolarisés très vite et la Commune a offert des bons dans les commerces locaux en geste de bienvenue et en soutien aux familles d'accueil, jusqu'à ce que, avec l'obtention du Statut S, l'EVAM contribue à l'entretien de ces familles.

La commune a ouvert temporairement un lieu pour réceptionner les dons en vêtements, livres et jouets et pour orienter ces personnes dans certaines démarches. Actuellement, c'est l'association l'Entre-Deux, rue de la Gare, qui propose de réceptionner et distribuer les dons. La commune contribue à quelques heures d'accueil parascolaire pour faciliter l'intégration des enfants et a organisé des cours de français avec le soutien de bénévoles. Elle a organisé un repas de bienvenue le

21 mai pour les familles ukrainiennes, les familles d'accueil, et les Pranginois qui souhaitaient venir à leur rencontre. Des sociétés locales de la Commune également ouvrent leurs portes pour des activités. Le Potager de Prangins s'est manifesté aussi, proposant à travers le jardinage une intégration au sein de la Communauté.

Comme au moment de la pandémie, une formidable mobilisation de solidarité s'est produite. Des bénévoles se sont spontanément annoncés à la Commune qui tient une liste de ces personnes souhaitant contribuer d'une manière ou une autre à l'intégration de ces familles (accompagnement dans les démarches ou les activités, cours de français, dons, organisation de repas, etc). Elle peut ainsi les mettre en relation avec les personnes ukrainiennes hébergées à Prangins et répondre à certains besoins. Ces personnes sont chaleureusement remerciées et tout autre bénévole qui souhaiterait agrandir ce réseau de soutien est le bienvenu.

## Pont de la Redoute: les travaux avancent!

Les travaux préparatoires pour l'élargissement du pont de la Redoute débutés au mois de septembre 2021 sont en cours. La pose des deux poutres de soutènement a été effectuée. Il s'agira ensuite de s'atteler à la construction du nouveau pont dimensionné afin de permettre notamment la création d'une 3ème voie CFF en temps utile.

La planification des travaux définie en collaboration avec la Commune de Nyon et les CFF sera communiquée ultérieurement. Ce nouvel ouvrage améliorera la fluidité du trafic sur l'axe Nyon-Prangins et répondra aux attentes de la population en matière de mobilité douce en favorisant les déplacements à pied et à vélo.



## Du nouveau pour les médailles chiens!

Les médailles de chien ont été supprimées et remplacées par un lecteur de puces à la suite d'une décision municipale. Aucune démarche particulière n'est à effectuer par les propriétaires de chiens détenteurs de médailles car elles peuvent être portées jusqu'au renouvellement de celles-ci.



Les bureaux du Contrôle des habitants qui traite notamment les dossiers de médailles de chien a une nouvelle allure nettement plus accueillante

## Aérodrome de Prangins: hélicoptères et biodiversité

En 2019, l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a engagé la révision du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) fixant le cadre du développement des aéroports et aérodromes. Fruit d'une concertation entre les autorités communales, cantonales et fédérales ainsi que l'exploitant, la fiche PSIA relative au Champ d'aviation de la Côte, établie par l'OFAC, fera l'objet d'une décision du Conseil fédéral qui devrait se déterminer cette année. A l'issue de cette adoption, les vols en hélicoptère seront interdits. Cette demande, soutenue par la Municipalité, vise à préserver la biodiversité, l'aérodrome étant situé en bordure d'une zone sensible pour la faune et à proximité d'une réserve d'oiseaux.



## Échos du Conseil Communal



**Giovanna Bachmann**  
Présidente du Conseil communal de Prangins

par Messieurs Claude Perret et Fredy Mühlethaler (nos experts en matière de dépouillement) sans oublier notre Huissier Hugo Schüpbach ont consacré entièrement leur dimanche matinal afin de venir aider leur commune, et tout cela avec le sourire. Nous avons aussi pu compter sur plusieurs membres du Conseil qui ont répondu présents à ma demande de renfort lors des élections cantonales.

J'aimerais leur dire d'abord un grand MERCI!

Chères Pranginoises et Pranginois,

C'est avec grand plaisir que je souhaite vous raconter un peu des activités dont le conseil communal s'est occupé en votre nom depuis le début de l'année. Tout d'abord, j'aimerais remercier le bureau du conseil qui a beaucoup été sollicité, notamment durant les quatre dimanches de votations ou d'élections où les membres du bureau du conseil ont été appelés à faire le dépouillement.

Mesdames Chantal Lauper et moi-même ainsi que Messieurs Claude Favre, Régis Bovy, Samir Abid et Yvan Bucciol épaulés par la Secrétaire du Conseil Madame Dominique Rogers ainsi que

Sur les 3 séances du Conseil de 2022 nous avons déjà eu de la part de nos conseillers quatre postulats et un projet rédigé qui portent sur divers sujets importants pour notre commune tel que la culture, le service technique intercommunal, la gestion des déchets, la sortie du gaz et la création d'une commission thématique. Ceci sans compter ceux déposés l'année passée, ainsi que diverses interpellations.

Trois nouveaux Conseillers étaient assermentés cette année: il s'agit de Madame Stéphanie Preussener et Messieurs Gerald Müller and Cyril Moulin. J'aimerais donc leur souhaiter la bienvenue parmi nous.

Nous avons aussi débattu lors de nos deux séances déjà achevées (dont la séance de mai qui n'était pas encore arrivée lors de la rédaction de cet article) trois préavis déposés par la Municipalité. Premièrement, le préavis municipal n°5/21 Révision du Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux où nous avons pu compter sur des explications techniques de Monsieur Zahnd Responsable du service des travaux publics, déchets, voirie & espaces verts. Deuxièmement, le préavis municipal n°6/21 Règlement concernant l'usage du domaine public, cela en faisant suite à une motion déposée par un de nos conseillers. Finalement le préavis municipal n°9/22, demande de crédit de 180,000 CHF TTC pour la révision du PGA. Les trois préavis (deux d'entre eux avec des amendements de la part du Conseil) ont été acceptés après de longs débats qui ont terminé plus d'une fois au-delà de minuit.

Je vous invite à trouver tous les documents sur le site de la Commune. Nos débats étant publics, vous êtes tous invités à venir y assister. Nous serons toujours ravis de vous accueillir. Je vous souhaite à tous un bel été après ces deux années perturbées par le Covid 19.



# Petite annonce: Camps école

La Commune de Prangins cherche un cuisinier, un aide-cuisinier et deux moniteurs Jeunesse et Sport pour accompagner des enfants âgés entre 10 et 12 ans à des camps qui auront lieu à Aigle du 29 août au 2 septembre, du 12 au 16 septembre et du 26 au 30 septembre 2022. En cas d'inté-

rêt, nous vous remercions d'envoyer votre dossier complet à [ressourceshumaines@prangins.ch](mailto:ressourceshumaines@prangins.ch).

En cas de questions, vous pouvez contacter le service Affaires sociales, enfance & jeunesse au 022 994 31 27 (tous les matins, jusqu'à midi).

## Dates à retenir:

<b>1<sup>er</sup> août</b>	Fête nationale du 1er août – Partie officielle et festive aux Abériaux
<b>3 septembre</b>	Accueil des nouveaux habitants par la Municipalité suivie de la Fête au Village
<b>4 au 11 septembre</b>	Prangins Baroque
<b>27 septembre</b>	Atelier participatif pour le plan d'affectation communal

## Les séances du Conseil communal en 2022

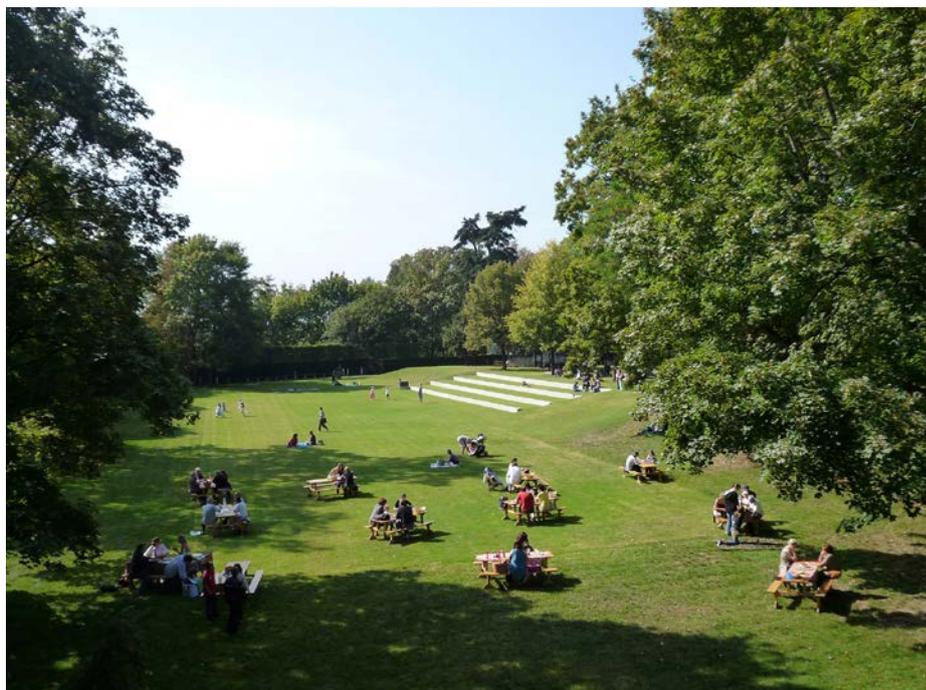
Les séances du Conseil communal sont publiques, ont lieu à 20h00 à la maison de commune.

- Mercredi 7 septembre 2022 à 20h00
- Mercredi 12 octobre 2022 à 20h00
- Mercredi 9 novembre 2022 à 20h00
- Mercredi 7 décembre 2022 à 20h00

## L'été à Prangins



© Michel Perret



© Patrimoine Suisse - Pierre Marmy

### Impressum

#### Editeur:

Municipalité de Prangins  
La Place 2 - C.P. 48  
1197 Prangins

**Responsable:** Municipalité,  
Dominique-Ella CHRISTIN

**Coordination:** Secrétaire Municipale,  
Poona MAHSOOR

**Contact:** [greffe@prangins.ch](mailto:greffe@prangins.ch)

**Web:** [www.prangins.ch](http://www.prangins.ch)

#### Graphisme & impression:

BSR Imprimeurs SA  
Route de Begnins 14 - 1196 Gland  
[www.bsrimeurs.ch](http://www.bsrimeurs.ch)

